



IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

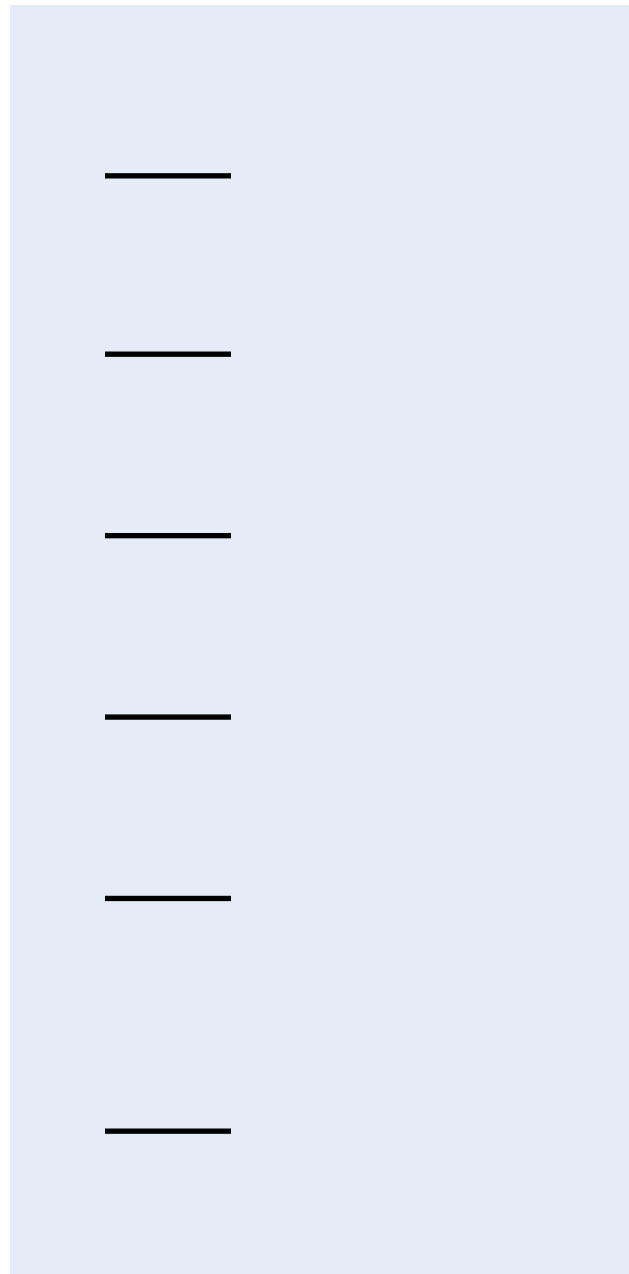
Faire avancer la sûreté nucléaire



**Ambitions
& stratégie
2030**



Sommaire



—

—

—

—

—

—



Édito



“

Depuis sa création, l'IRSN contribue à protéger les citoyens contre les risques liés aux usages des rayonnements ionisants sous toutes leurs formes et à renforcer leur implication dans la vigilance vis-à-vis de ces risques.

Dans un monde en constante évolution, la pérennité et la pertinence de notre action nécessitent une adaptation permanente aux nouveaux enjeux.

Notre projet est de permettre à l'Institut, en relation étroite avec les autorités publiques, de répondre à tout moment à ce besoin d'adaptation pour que la sûreté et la sécurité nucléaires ainsi que la protection des personnes et de l'environnement soient au plus haut niveau, dans une société actrice de la gestion des risques.

Dans un univers innovant et numérique, les femmes et les hommes de l'IRSN, en relation avec leurs homologues français ou étrangers, en interaction avec leurs concitoyens, mettront plus que jamais leurs compétences, leur expertise et leur savoir-faire en matière de recherche au service de l'excellence dans la réalisation des missions de l'Institut.

”

Dominique Le Guludec
Présidente

.....
Jean-Christophe Niel
Directeur Général

Présentation de l'IRSN

L'IRSN est l'organisme public d'expertise, de recherche et de surveillance sur la gestion des risques nucléaires et radiologiques :

- sûreté des installations nucléaires, des transports et des déchets,
- protection des installations et des transports contre les risques de malveillance et de prolifération,
- protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants, incluant leur surveillance avec une attention particulière aux expositions médicales,
- gestion des crises nucléaires ou radiologiques.

En délivrant son expertise, en toute indépendance, et en apportant une aide à la décision à l'ensemble des acteurs concernés, l'Institut contribue aux politiques publiques et fait progresser la sûreté, la sécurité et la radioprotection, en situation normale et en situation de crise.

La connaissance scientifique est au cœur de sa mission, elle nourrit la qualité de ses expertises sur les sujets les plus complexes. L'IRSN collabore avec les organismes de recherche pour faire progresser cette connaissance et en disposer à l'état de l'art.

L'Institut recherche le dialogue avec la société et prend en compte ses attentes. Il informe sur les risques.

Il réalise aussi des prestations et assure des formations.

L'IRSN mène son action aux niveaux national, européen et international.

L'IRSN en quelques chiffres (2016)

1770 collaborateurs

287 M€ de budget dépensés, dont :

41,4% dédiés à la recherche

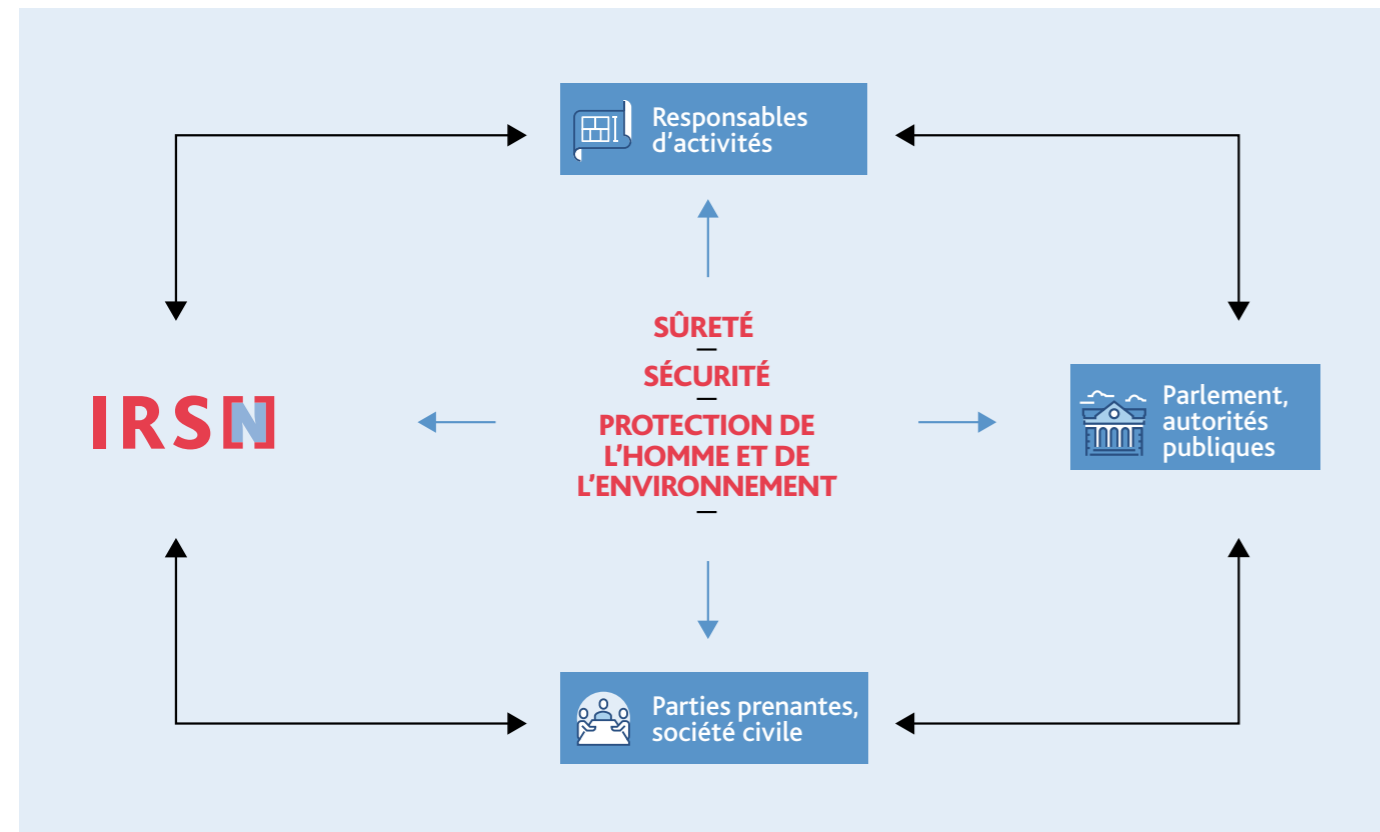
49% consacrés à l'appui technique et aux missions d'intérêt public

Les objectifs du document

Le présent document est le fruit d'une volonté de l'IRSN d'identifier, de décrypter et de prendre en compte les enjeux, présents et futurs, relatifs aux évolutions liées à la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi qu'à la protection contre les rayonnements ionisants. Il vise à partager les orientations stratégiques et les ambitions qui en découlent pour les années à venir.

Les défis et enjeux qui ont présidé à cette réflexion ont fait l'objet d'une analyse large des éléments de contexte exogènes et d'une quinzaine de rencontres avec des parties prenantes clés, tant internes qu'externes, pour les partager et les affiner.

L'ensemble des contenus du présent document a également été partagé avec les collaborateurs de l'IRSN, afin d'être amendé dans le cadre d'un projet collectif et co-construit.



Principaux enjeux et défis

Acteur national, européen et international de la gestion des risques nucléaires et radiologiques, qu'ils soient liés aux activités industrielles, de santé, de défense ou de recherche, l'IRSN devra faire face à de nombreux enjeux dans les années à venir.

Ils sont essentiellement de deux ordres, à forte composante sociétale :

- la sûreté, la sécurité et la protection contre les rayonnements ionisants, qui doivent être assurées au plus haut niveau,
- le besoin croissant des citoyens, soutenu par des conventions internationales, de comprendre et de participer à la décision dès qu'il est question de risque pour la santé ou l'environnement.

Dans le domaine industriel, les principaux enjeux et éléments de contexte sont :

- les évolutions du mix énergétique, avec notamment des installations en prolongation d'exploitation dont le nombre diminuera, et un nombre croissant d'installations en démantèlement,
- les installations et les transports nucléaires et radioactifs qui font l'objet d'une menace durable et élevée, y compris les cyberattaques,
- la santé économique des exploitants et des industriels de la filière nucléaire française qui peut réduire la part de la recherche et des moyens consacrés à la sûreté et à la sécurité,
- les déchets radioactifs, existants ou à venir, produits par les différentes activités ayant recours aux rayonnements ionisants dans les domaines industriels, médicaux ou de la recherche, qui doivent être gérés dans la durée, en toute sûreté,
- l'accident de Fukushima, qui rappelle toute l'importance de la gestion de crise, en phase d'urgence comme en phase post-accidentelle, et ses implications transnationales,

- l'impact du réchauffement climatique sur les aléas naturels qui doit être réévalué pour en tirer toutes les conséquences au plan de la sûreté.

Dans le même temps, le processus d'évaluation de la sûreté ou de la sécurité doit prendre en compte les innovations technologiques et d'organisation du travail.

L'impact du développement de nos sociétés sur l'environnement est une préoccupation majeure et croissante, une connaissance précise des conséquences des activités liées à la radioactivité ainsi que leur surveillance sont donc essentielles.

Le domaine de la santé se trouve par ailleurs dans une période de forte évolution :

- dans le diagnostic et les traitements, du fait d'un recours accru, pour le bénéfice des patients, à l'imagerie et aux méthodes non invasives ainsi qu'à l'utilisation de nouveaux équipements plus performants,
- dans la recherche, avec de nouvelles connaissances en biologie et le développement des capacités de calcul.

Dans le même temps, ce domaine est l'objet de démarches de rationalisation de l'État. Ces deux facteurs génèrent des défis tels que :

- la compréhension et l'intégration des évolutions majeures de la recherche en biologie et en médecine dans la recherche sur les conséquences de l'usage des rayonnements ionisants,
- la précision, la puissance et la complexité des outils de diagnostic et traitement par les rayonnements ionisants croissent alors que leurs usages, qui augmentent, se généralisent.

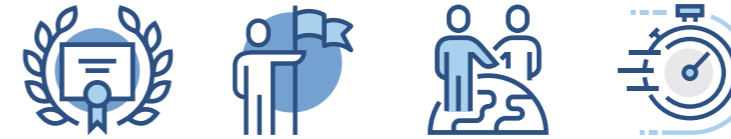
Enfin, dans le domaine du fonctionnement des organismes et des entreprises, les organisations et les modalités de travail ainsi que les attentes des salariés, les compétences et les outils évoluent à un rythme soutenu et continu, notamment par la transformation numérique. L'exigence forte d'efficacité des organismes publics s'impose, par ailleurs, dans la durée.

Concernant les attentes des citoyens, le baromètre annuel de l'IRSN « La perception des risques et de la sécurité par les Français » confirme les besoins croissants d'accès à l'expertise, de réponses aux interrogations et de débats publics. Cet enjeu est majeur dans un contexte où :

- l'exigence d'éthique et de transparence se renforce et devient, au même titre que la compétence, une condition essentielle de la confiance,
- la demande de compréhension et de pédagogie sur les risques et leur gestion est croissante,
- l'association des citoyens à la prise de décision publique est appelée à se développer selon des modalités à approfondir et à expérimenter.



Quatre ambitions pour y répondre



- Orienter et conduire la recherche sur le risque nucléaire et radiologique dans un contexte international
- Prioriser l'expertise pour une meilleure décision
- Maintenir les compétences de haut niveau en matière de recherche, d'expertise et de gestion de crise
- Gérer la connaissance et exploiter les données dans un univers numérique

 Excellence

- Garantir dans la durée une expertise impartiale dédiée à la gestion globale du risque
- Être un acteur de confiance reconnu
- Maintenir la capacité d'alerte de l'Institut
- Favoriser le débat interne

 Indépendance

 Anticipation

- Identifier de manière proactive les nouveaux enjeux et y répondre
- Élargir les capacités d'action pour couvrir les crises de toute nature
- Favoriser l'esprit d'innovation et la créativité
- Mobiliser les équipes sur les sujets émergents

 Partage

- Développer le partenariat avec la société civile, au service de l'intérêt général
- Partager les priorités avec les autorités au bénéfice de l'efficacité de l'action publique
- Renforcer la coopération européenne pour la recherche, l'expertise et le retour d'expérience
- Développer les synergies au sein de l'Institut

OBJECTIFS
IRSN
2030

Ambitions et orientations stratégiques



Excellence

L'excellence s'entend, pour l'IRSN, comme la recherche permanente de la plus haute qualité dans les activités de l'Institut et dans l'exercice de ses missions.

La recherche de l'excellence s'appuie sur l'acquisition de la connaissance, la confrontation aux autres pratiques et le développement des compétences.

L'IRSN s'engage dans les réseaux nationaux, européens et internationaux afin de tirer le meilleur parti des pratiques et travaux des équipes homologues, et faire valoir ses priorités pour l'orientation des programmes de recherche.

La confrontation aux autres pratiques est nécessaire à la qualité de nos méthodes et savoirs ; elle inclut la controverse scientifique et technique et favorise le débat technique contradictoire. Elle s'appuie sur une capacité de remise en cause, qualité essentielle attendue des femmes et des hommes de l'Institut.

Le développement des compétences repose sur un processus continu d'acquisition des savoirs et leur mise en pratique. Pour cela, l'IRSN s'appuie tout à la fois sur le compagnonnage et le tutorat, sur les écoles de l'Université interne et sur le développement du management des connaissances.

Au service de cette ambition, l'IRSN doit :

- orienter et conduire la recherche sur le risque nucléaire et radiologique dans un contexte international
- prioriser l'expertise pour une meilleure décision
- maintenir les compétences de haut niveau en matière de recherche, d'expertise et de gestion de crise
- gérer la connaissance et exploiter les données dans un univers numérique

Pour ce faire

#1

L'IRSN favorise une approche intégrée de l'évaluation des risques, tant dans l'expertise que dans la recherche.

#2

L'IRSN conduit son action dans une perspective européenne et internationale, avec la volonté de valoriser les réseaux existants comme ETSON, de partager son expérience, ses méthodes ainsi que ses outils et de diffuser les résultats de ses travaux.

#3

L'IRSN développe la collaboration avec d'autres organismes, notamment les équipes académiques, pour mobiliser autour de ses priorités et gagner en compétence.

#4

L'IRSN s'engage dans l'animation des communautés scientifiques qui contribuent à l'amélioration des connaissances sur les risques. Il se mobilise dans les instances internationales et met en œuvre une stratégie d'échange de chercheurs et d'experts avec des organismes tiers.

#5

L'IRSN valorise ses plateformes dans un cadre national, européen et international.

#6

L'IRSN gagne en efficacité, notamment en simplifiant sa gouvernance et ses modes de fonctionnement, et en s'appuyant sur un management des ressources humaines dynamique et ouvert, attentif aux personnes.

#7

L'IRSN développe le partage des enjeux, objectifs et résultats de ses programmes entre les chercheurs et les experts. Il favorise la synergie entre expertise et recherche au travers de son organisation, ses programmes et ses parcours professionnels.

#8

L'IRSN s'ouvre à des expertises externes pour conforter ses positions.

#9

L'IRSN modernise ses moyens de diffusion des données et de la connaissance par le développement de nouveaux outils numériques.

#10

L'IRSN accorde la première importance à la maîtrise des risques dans la réalisation de ses propres activités, dans une démarche de développement durable.



Indépendance

L'indépendance de l'IRSN s'entend comme l'impartialité de son jugement scientifique et technique, et sa capacité à investiguer dans son champ de compétence et dans le cadre de sa gouvernance, les sujets à enjeux.

L'IRSN réalise ses expertises et conduit ses recherches, dans le respect de sa charte d'éthique et de déontologie, en toute impartialité, sur la base des éléments scientifiques et techniques à l'état de l'art, sans parti pris et sans se laisser influencer par quelque acteur que ce soit quant aux conclusions de ses expertises et recherches.

L'IRSN doit interagir avec les diverses parties intéressées et prendre en considération, avec hauteur de vue et capacité de remise en cause, les éléments pertinents pour la réalisation de ses expertises et la conduite de ses recherches.

Au service de cette ambition, l'IRSN doit :

- garantir dans la durée une expertise impartiale dédiée à la gestion globale du risque
- être un acteur de confiance reconnu
- maintenir sa capacité d'alerte
- favoriser le débat interne

Pour ce faire

#1

L'IRSN s'organise pour disposer des meilleures connaissances du moment, valoriser les idées et techniques nouvelles et les rendre accessibles en interne.

#2

L'IRSN intègre dans sa démarche la confrontation scientifique et technique, favorise le débat technique contradictoire avec toutes les parties intéressées, tant externes qu'internes, et se met en position d'en rendre compte.

#3

L'IRSN confronte ses concepts, ses méthodes et ses positions à ceux des organismes homologues aux niveaux national et européen, et les fait évoluer, si nécessaire.

#4

L'IRSN développe une approche proportionnée aux risques et explore les conditions d'une prise en compte équilibrée des risques non nucléaires ou radiologiques.

#5

L'IRSN développe une communication fondée sur l'impartialité de son évaluation technique et scientifique des risques.

#6

Les chercheurs et les experts de l'IRSN sont des porte-parole potentiels de l'Institut dans leurs champs de compétence ; l'IRSN favorise la diffusion de ses productions.

#7

Si l'IRSN identifie une situation pouvant présenter des enjeux de sûreté, de radioprotection ou de sécurité, il l'évalue et en rend compte aux interlocuteurs concernés dans des délais appropriés.



Partage

Le partage se comprend, pour l'IRSN, comme sa capacité à dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes de la maîtrise des risques et à rechercher leur implication dans ses productions.

L'IRSN privilégie une démarche collaborative d'ouverture, permettant le partage de la connaissance, de l'expérience et des approches de la maîtrise des risques.

L'IRSN réalise ses expertises et conduit ses recherches en toute transparence, en utilisant les meilleures connaissances et réseaux d'excellence; il est en permanence à l'écoute des autorités, de ses partenaires, de ses homologues et de la société.

L'IRSN utilise cette capacité de partage pour être une force de proposition au bénéfice de la maîtrise des risques, tant en France qu'en Europe et dans le monde.

L'IRSN développe les synergies et la coopération dans son pilotage et sa gestion internes.

Au service de cette ambition, l'IRSN doit :

- développer le partenariat avec la société civile, au service de l'intérêt général
- partager les priorités avec les autorités au bénéfice de l'efficacité de l'action publique
- renforcer la coopération européenne pour la recherche, l'expertise et le retour d'expérience
- développer les synergies internes

Pour ce faire

#1

L'IRSN valorise ses savoir-faire et ses connaissances dans ses collaborations, ses activités d'enseignement et ses prestations.

#2

L'IRSN développe une approche pluraliste de la maîtrise des risques favorisant les synergies tant internes qu'externes.

#3

L'IRSN implique des experts non institutionnels et des citoyens, y compris dans la mise en œuvre de ses activités d'expertise et de recherche.

#4

L'IRSN assure un dialogue permanent et constructif avec les autorités et les administrations, afin de partager les enjeux et les priorités de la maîtrise des risques, y compris en matière de recherche, et développer l'efficacité de l'action publique.

#5

L'IRSN partage son expérience, ses connaissances et ses démarches d'expertise, pour favoriser, avec ses principaux partenaires européens et internationaux, une approche homogène de la maîtrise des risques en Europe et dans le monde.

#6

L'IRSN assure des enseignements, notamment dans le domaine académique, pour contribuer à une meilleure compréhension et gestion des risques.

#7

L'IRSN poursuit son effort de pédagogie auprès des jeunes publics.

#8

L'IRSN partage ses besoins de connaissance sur les risques et privilégie la mobilisation de ses collaborations et les partenariats dans ses activités de recherche.

#9

L'IRSN veille au développement d'une culture commune en son sein.

#10

L'IRSN renforce ses capacités d'adaptation et de coopération internes pour favoriser l'agilité de ses équipes et l'adéquation de ses outils, en liaison avec les évolutions de son environnement.



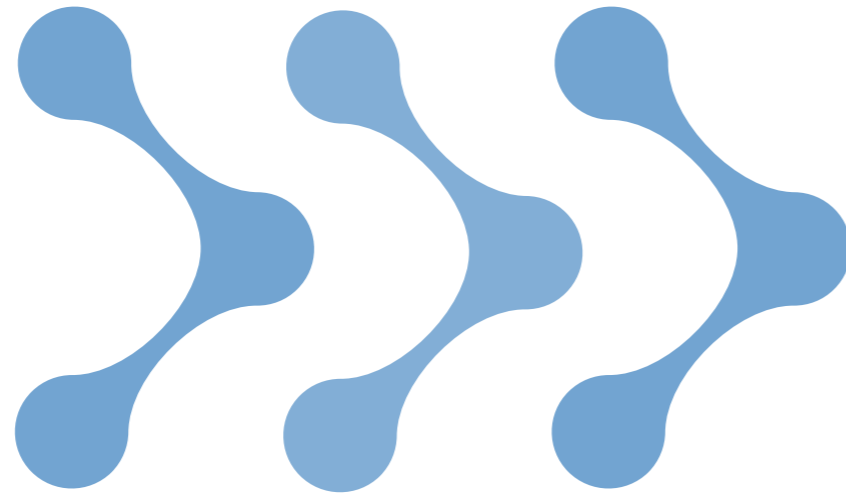
Anticipation

Pour assurer ses missions dans un contexte d'évolution rapide des modes d'information, de travail et de communication et pour répondre aux attentes des pouvoirs publics et de la société civile, l'IRSN a la volonté permanente d'anticiper et développe à cet effet les capacités nécessaires pour innover.

Cette anticipation porte à la fois sur des enjeux émergents, des technologies du futur, de nouvelles approches en matière de gouvernance ou d'évaluation des risques, ainsi que sur des méthodes de travail innovantes ou de nouveaux outils. En tant qu'expert public, il veille à identifier les risques nouveaux ou insuffisamment pris en compte afin d'y répondre.

Au service de cette ambition, l'IRSN doit :

- identifier de manière proactive les nouveaux enjeux et y répondre
- élargir les capacités d'action pour couvrir les crises de toute nature
- favoriser l'esprit d'innovation et la créativité
- mobiliser les équipes sur les sujets émergents



Pour ce faire

#1

L'IRSN organise une veille sur les risques, leur origine, leur maîtrise et leur perception, et fait évoluer ses activités en prenant en compte les enjeux associés.

#2

L'IRSN examine les situations de crise réelles et les exercices nationaux et internationaux pour mieux comprendre leur déroulement et les enjeux sur la santé et l'environnement, et déterminer, en liaison avec les différents acteurs, les actions à conduire.

#3

L'IRSN favorise au sein de l'ensemble de ses équipes le développement d'un esprit d'initiative propice à l'innovation et à l'anticipation.

#4

L'IRSN s'engage résolument dans la transformation numérique de ses activités internes et externes pour faciliter l'accès à l'information et son traitement, en restant attentif à la sécurisation des systèmes associés.

#5

L'IRSN innove pour renforcer l'efficacité de sa gouvernance et favoriser le travail collaboratif dans un souci de simplification et d'agilité.

#6

L'IRSN oriente sa recherche vers les défis du futur et développe sa recherche exploratoire.

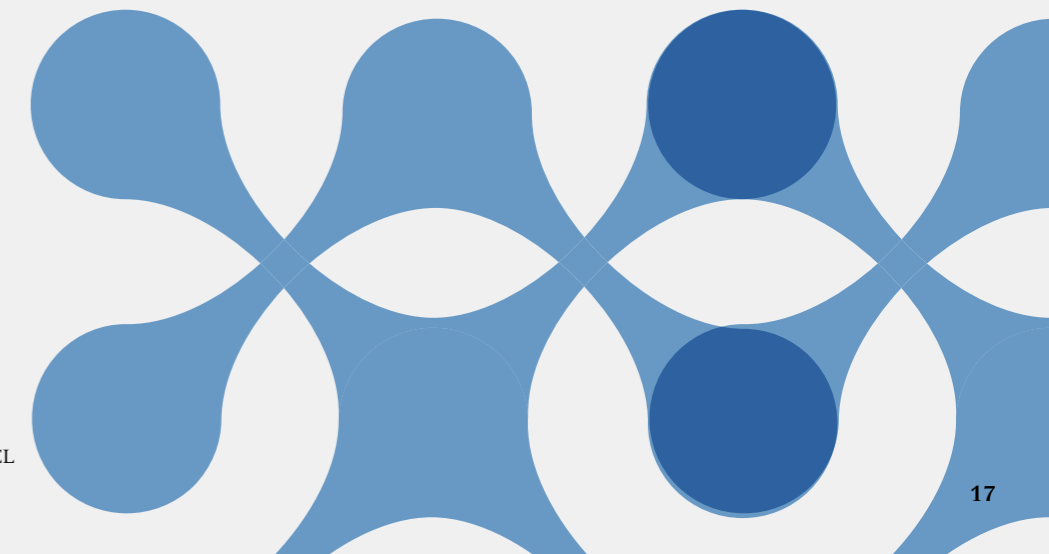
Tous droits réservés IRSN

Conception graphique :

Agence **Heidi** - agence-heidi.fr

Impression :

Papier Arcoprint certifié FSC, imprimé avec ICL





Systeme de management de
la qualite IRSN certifiee

IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Siège social

31, avenue de la Division-Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

Téléphone

+33 (0)1 58 35 88 88

Courrier

BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Site Internet

www.irsn.fr

